

Autorisation de publication du travail d'un élève par le parent/tuteur d'enfant mineur / Autorisation de droit à l'image

Je soussigné (e) (nom du parent/tuteur légal), accorde à l'ARELAL (Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes de Lyon), la permission de publier le travail réalisé dans le cadre du concours *VERBA VOLANT, LUGDUNUM MANET !* par : (nom de l'enfant).

Les travaux au format papier (récits, bandes dessinées) seront imprimés afin de réaliser un fascicule destiné uniquement aux membres de l'association, et/ou publiés sur le site internet de l'association (<http://arelal.fr>). Seuls seront précisés les prénoms des élèves, l'initiale du patronyme, le nom de l'enseignant et l'établissement concerné.

Les vidéos ou enregistrements audio seront publiés sur le site de l'ARELAL

Rayer la mention inutile :

- J'autorise / je n'autorise pas la publication du travail de mon enfant dans un fascicule destiné aux membres de l'ARELAL.
- J'autorise / je n'autorise pas la publication du travail de mon enfant sur le site de l'ARELAL.
- J'autorise / je n'autorise pas l'ARELAL à photographier mon enfant lors de la remise des récompenses et à utiliser ces images dans le cadre de ses publications.

Le

Signature du responsable légal